



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Savoie – 7 894 habitants

RECRUTE

ANIMATEUR ENFANTS de 3 à 12 ans (h/f)
Accompagnement à la scolarité

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France.

Poste au sein du pôle Vie scolaire et sportive, placé sous l'autorité du responsable de site et de l'activité et du responsable du service Vie scolaire.

Lieu d'affectation : selon les besoins du service.

ACTIVITES PRINCIPALES

Accompagnement à la scolarité

- Prendre en charge un groupe d'enfants
- Veiller à leur sécurité
- Pointer les effectifs et les tenir à jour
- Apporter une aide méthodologique au travail donné par l'enseignant
- Proposer des activités en lien avec les apprentissages scolaires
- Travailler en équipe avec les animatrices de l'accompagnement à la scolarité lors de projets transversaux
- Vérifier et valoriser le travail des enfants
- Être à l'écoute et disponible.

CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER

- BAFA ou équivalent ou expérience confirmée
- Principaux critères d'appréciation pour la réussite du poste :
 - o Bonnes relations et bons contacts avec les enfants, les adultes et avec autrui en général
 - o Ponctualité, assiduité, sécurité, initiative, dynamisme, communication
 - o Sens du travail en équipe
 - o Sens de l'écoute et bienveillance.
- Horaires pendant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
 - o Accompagnement à la scolarité : de 16h30 à 18h00.
- Particularités du poste : Poste annualisé à temps non complet sur la base de 3,5h par semaine. Les congés et les RTT sont pris durant les périodes de vacances scolaires.

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Recrutement sur le cadre d'emploi des animateurs territoriaux. Adjoint animation, adjoint animation principal 2^{ème} classe, adjoint animation principal 1^{ère} classe.
- Poste à temps non complet 3h30 par semaine à pourvoir à partir du 1^{er} avril 2026.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.

Renseignements : M. CIURLEO Angelo, Responsable du pôle vie scolaire et sportive - Tél. 06 16 90 57 34

Adresser lettre de candidature + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mél. Recrutement@saintjeandemaurienne.fr / Avant le 22 mars 2026